55me Année — Nouvelle série — N° 244 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 16 SEPTEMBRE 1950.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

UNE MODERNE CONTRIBUTION AUX FABLES DE LA FONTAINE

Bêtes, mes amies par Roger PECHEYRAND

Voici un petit ouvrage au titre engageant et que nous venons de feuilleter avec un réel plaisir. Celà nous mène et nous conduit hors des sentiers battus. Et je me souviens d'avoir lu, il y a quelques années, avec des aperçus drolatiques et humoristique et d'une certaine saveur, une certaine histoire naturelle des animaux et qui avait quelques points de ressemblance avec celle-ci.

Et que voulez-vous, la moderne psychologie des êtres humains commence un peu à nous décourager avec leurs pauvres et pitoyables mentalités actuelles et qui les ravalent aux rangs les plus inférieurs. Et en revanche, nos amies les bêtes seraient-elles plus intéressantes à étudier que les hommes ? L'on pourrait le croire. Et que vient-on nous offrir ? Est-ce un recueil de fables et d'apologues, à l'ancienne manière d'Esope et de ses successeurs. Pas tout à fait. L'on ne vient pas nous donner des préceptes de morale ni des leçons utiles et profitables pour notre gouverne sous le couvert de petits contes instructifs.

Mais je n'étais pas trompé. L'auteur a du style et de la viguеur dans la description. Et rien de tel pour former un écrivain que d'avoir manié de bonne heure le classique Alexandrin et de savoir faire tenir sa pensée dans le moule du vers pour y mieux l'assouplir et la condenser. Les premiers recueils de poèmes, de celui qui se cantonne aujourd'hui dans la gent animale, avaient des titres fort bien choisis et d'une certaine grâce : « Fleurs d'Ajoncs », « L'Ombre des peupliers », « Feux Follets », « Le brouillard sur les marais », titres des plus imagés, comme l'on voit.

Nous pouvons suivre en toute sécurité celui qui sait baptiser tout son monde d'animaux avec des épithètes flèches et qui nous les catalogue définitivement.

Voyons comment appelleriez-vous Maître Corbeau « Une loque noire », et voici Dame Belette surnommée « Flèche Rousse », et voici l'horrible Fouine, c'est la « Mouchetée ». Et voici « Puant », le Putois, et voici « Moustachue » la Loutre à fourrure, et « Fine belle », la Martre « zibeline ».

Vous souvenez-vous du Héron au long bec, on nous l'appelle ici avec ses jambes fluettes « Le squelette animé ». Notre auteur est vraiment des plus ingénieux et des mieux inspirés. Mais voici les grands rapaces des nuits et les hautains hiboux, grands ducs et chouettes aux ailes moites et grisâtres. Voici les scops, les orfraies, les lynx, les buses, les chats huants et les éperviers, les faucons, les gerfauts et les émouchets des anciens oiseleurs, les milans et les gypaètes. Mais l'animal qui nous est le mieux dépeint, c'est le seigneur brochet à la gueule ouverte et aux machoires acérées, le brochet de nos fleuves et de nos rivières, et ce seigneur des eaux fluviales s'appelle fort bien « Le solitaire noir ».

Cherchez bien et vous verrez s'il est si facile que ça de dépeindre en un seul mot chaque bête de nos amies. Et voici encore l'Alotte, la Goulue et qui ne fait qu'une bouchée de qui, de Mme l'Ecrevisse. Mais il y a quelqu'un qui surtout a fait mes délices et c'est M. le Geai dit Myosotis. Et que dites-vous de cet autre titre sur Messire Renard, Ysengrin, et l'autre dévaliseur de nos basse-cours, le blaireau, le Marot. Et voici Triangle d'Or, le Bayot. J'avoue que je ne connaissais pas encore cet autre seigneur des nues qui s'attaque principalement, paraît-il, aux pauvres pigeons ramiers, ceux-là même qui s'aimaient d'amour tendre. Et ce triangle d'or a trouvé son maître dans « petite brute » la pie borgne et la pie grièche.

Comment appelleriez-vous la jolie perdrix rouge, aux pattes luisantes et au ventre ardoisé avec sa gorge mordorée, chatoyante, c'est Collet pourpre.

Un bon conseil, procurez-vous, ô chers lecteurs, ce très joli recueil : « Bêtes, mes amies ». Et je n'ai rien dit des petites bêtes et insectes des prés fleuris et lorsque ceux-ci, au renouveau du printemps, semblent mettre leur pardessus vert et lorsqu'au bout des arbres et sur les feuilles dépliées vient trembler à l'Avril une poussière-pâte et comme une Emeraude ».

Et ne croyez-vous pas toutefois que dans ce jardin des bêtes de Roger Pecheyrand, il ne se passe que des idylles et les choses les plus inoffensives du monde et qu'il n'y ait là que des oiseaux qui chantent, des rossignols lançant leurs trilles, des pigeons ramiers qui roucoulent comme « Bouldoure » et « Pécotin ». Oh, que non. Et au lieu d'un Eden au terrestre paradis, nous sommes dans la jungle. Et c'est là aussi le chacun pour soi. La lutte pour la vie. Le combat pour l'existence, pour sa croûte et pour sa pitance.

Ruses félines et sournoises, pièges, embûches, traquenards, attaques brusques et féroces, les agneaux et les loups, l'éternelle gamme et l'éternelle hypocrisie, la raison majeure et la loi du plus fort et l'écrasement du plus faible, le piétinement de celui qui succombe.

Nous avons sous les yeux un échantillon de ce qui se voit dans notre charmante société humaine. Unguibus et Rostro. Il faut avoir partout bec et ongles. Et il n'y a pas que le loup qui sorte de sa tannière et il n'y a pas seulement ici-bas que la bête qui flaire et lorsque l'on peut juger les hommes et d'après tous les instincts que l'on porte aussi au fond de soi-même et que l'on peut percer tous leurs mobiles vrais, on peut se reconnaitre dans les fouines mouchetées, dans les buses et dans les « loques noires » et dans flèche rousse et dans la loutre moustachue.

Hippolyte SUQUET.

N.-B. — « Bêtes, mes amies », est un livre qui a sa place dans toutes les bibliothèques et dans toutes les mains. Il est recommandé plus particulièrement pour les bibliothèques scolaires et populaires. Editions Pierre Clairac, Paris. L'exemplaire 200 francs, en librairie et chez l'auteur, Directeur d'Ecoles à Arrigny (Marne).

A propos de la traversée de Sisteron

A la suite du vœu présenté par la Chambre de Commerce des Basses-Alpes sur l'intervention de M. Paret, Maire, Conseiller Général et Vice-Président de la Chambre de Commerce, au sujet de la traversée de la Ville de Sisteron, le Service de l'Aménagement National et des projets d'Urbanisme vient d'adresser la lettre suivante au Président de la Chambre de Commerce des Basses-Alpes.

Ministère de la Reconstruction
et de l'Urbanisme

Paris, le 1er Septembre 1950.

OBJET : Service du plan d'aménagement national et des projets d'urbanisme.

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 9 Août 1950 adressée à M. le Ministre des Travaux Publics, des Transports et du Tourisme, vous avez appelé l'attention sur l'urgence des travaux de voirie à effectuer dans la traversée de la Route Nationale à Sisteron.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les difficultés qui s'opposaient à la mise en route de ces travaux viennent d'être levées.

Il a été convenu en effet entre mon Département et le Ministre des Travaux Publics, qui ne disposait pas des crédits nécessaires pour effectuer les travaux projetés, que la dépense afférente serait provisoirement supportée par le Budget du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

P. le Directeur Général
de l'Aménagement du Territoire
Le Chef de Service,
Signé : Illisible.

ooo

D'autre part, M. Emile Paret étant intervenu personnellement auprès du Ministre de la Reconstruction, toujours pour la traversée de notre Ville, vient de recevoir du dit Ministère, la lettre suivante.

Ministère de la Reconstruction
et de l'Urbanisme

Paris, le 11 Septembre 1950.

Monsieur le Maire,

En réponse à votre transmission du 24 Août dernier, j'ai l'honneur de vous informer que l'exécution des travaux de voirie intéressant la Route Nationale 85 dans sa traversée de Sisteron, seront entrepris cette année et poursuivis l'année prochaine, même dans la partie en tunnel laissée à la charge du Ministère des Travaux Publics. En effet ce Département Ministériel vient de me faire connaître par lettre du 12 Août dernier qu'il acceptait que je fasse l'avance des crédits nécessaires à la réalisation de la section en tunnel, ne disposant pas lui-même immédiatement d'un budget suffisant.

D'autre part, j'ai approuvé l'ensemble du projet le 7 Juillet 1950 et notifié une première tranche de crédits de Onze Millions à mon Délégué Départemental.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire l'expression de mes sentiments très distingués.

P. le Ministre et par délégation
Le Maître des Requêtes
au Conseil d'Etat
Directeur du Cabinet
Signé : Illisible.

ooo

Ainsi que nos lecteurs peuvent s'en rendre compte par la lecture des lettres officielles publiées dans notre numéro de Samedi dernier, échangées entre la Chambre de Commerce des Basses-Alpes et les divers organismes de la voirie, sur l'intervention de notre Maire et Conseiller Général M. Emile Paret, et aussi par la lecture de celles que nous publions aujourd'hui, la question de la traversée du centre de la Ville de Sisteron parait aboutir à une solution définitive. Le tunnel sous la Coste se fera et les premiers travaux commenceront cette année même.

Point n'est besoin d'insister sur l'urgence de ces travaux. Le public Sisteronnais a pu juger ces temps derniers de l'importance du tourisme et du passage des nombreuses voitures, cars ou camions, reliant commercialement notre région avec la région méditerranéenne.

Les embouteillages quotidiens qui en résultent, les disputes, les invectives déplacées, les risques d'accidents graves, sont autant de motifs qui militent pour l'exécution des travaux de construction d'une voie de dégagement, étant entendu que le commerce local ne souffrira pas de la modification apportée à la traversée de Sisteron.

M. L.

Chanson de nos vingt ans

Tous deux libres et forts, sortons dans le soir clair...
Sous l'astrale lueur que nulle nuit n'éteint,
Laissons nos jeunes voix chanter jusqu'au matin...
Emus par la douceur et les parfums de l'air,
Tous deux, libres et forts, sortons dans le soir clair.

En rêvant d'un amour que nul oubli n'efface,
Laissons nos fiers désirs errer comme des loups...
J'aime tant te garder, menue, sur mes genoux,
Toute mienne, et jolie, et pudiquement lasse,
En rêvant d'un amour que nul oubli n'efface...

Goûtons le pur bonheur, superbe d'innocence,
D'être ainsi rapprochés, de n'être que nous deux ;
Tu me diras ta joie et je serais heureux,
Ou tu ne diras rien, mais j'aurais ta présence,
Et lors, un pur bonheur superbe d'innocence.

Ecoutons, ce beau soir, notre tendresse éclore
Et faire, pour nous seuls, un harmonieux solo...
Malgré les bruits du monde et tous leurs vains échos,
Nous nous rapprocherons, s'il se peut, plus encore,
Pour ouïr, ce beau soir, notre tendresse éclore.

Puis nous éloignerons l'égoïsme puéril,
Nous entendrons ainsi les sanglots de détresse
De tous les malheureux qui n'ont point de caresses...
Pour donner un espoir à leur cœur en péril,
Nous saurons dépouiller l'égoïsme puéril...

Quand tu ne seras plus près de moi, mon aimée,
Qu'il ne me restera, de tes pauvres grands yeux,
Que la douce expression qu'y mirent les adieux,
Un doute peut grandir en mon âme alarmée,
Quand tu ne seras plus près de moi, mon aimée.

Alors, me maudissant, aux heures de naguère
Je songerai très fort pour retrouver la foi...
J'évoquerai ton cœur et j'entendrai ta voix,
Et verrai s'accomplir mon ardente prière,
Retrouver la fraîcheur des heures de naguère.

L. T.

SPORTS

SISTERON-VELO

Vendredi dernier, dans une salle de la Mairie, le Président sortant de la Société « Sisteron-Vélo », M. Meynier, dont on connait le dévouement à la cause de la jeunesse, avait réuni un assez grand nombre de sportifs.

Après avoir donné le compte rendu moral et financier de la saison écoulée, M. Meynier fait un tour d'horizon sur le sport dans notre ville.

Il rappelle que les questions personnelles ou de clocher doivent être oubliées et que seule la jeunesse doit bénéficier de cette bonne entente et que, d'un autre côté, les jeunes doivent pratiquer également une franche camaraderie, ceci étant la base fondamentale de la pratique du sport. Il explique que, pour raison de travail, il ne peut pas reprendre la présidence, sans pour cela abandonner la Société. Il propose à l'assemblée la présidence au sympathique Docteur Donneaud qui s'est toujours dévoué pour le Sisteron-Vélo.

Le Docteur Donneaud accepte de prendre cette lourde tâche et demande que le bureau au complet soit formé.

Le nouveau bureau se trouve donc pour la saison 1950-1951, constitué de la façon suivante :

Président : M. le Docteur Donneaud ;

Secrétaires : MM. Razous et Trémelat ;

Trésoriers : MM. Vernet et Dussaillant ;

Organisateurs : MM. Meynier et Razous ;

Conseillers Techniques : MM. Richaud Emile et Rolland Ernest ;

Membres : MM. Badet A., Blanc M., Giafferi A., Sénéquier P. ;

Matériel : M. Chabaud.

Après l'élection de ce bureau, les joueurs signent ou renouvellent leur licence.

Nous pouvons assurer que sur le Stade de Beaulieu, les nombreux sportifs que compte notre ville assisteront encore à d'agréables rencontres au cours de la saison. Les jeunes qui porteront les couleurs du Sisteron-Vélo auront à cœur de porter dans la région la bonne renommée de notre ville.

ooo

BOULE SISTERONNAISE

La Boule Sisteronnaise organise demain Dimanche 17 Septembre, chez Torin, (Café de la Terrasse) un Grand Concours de Boules à Pétanque et à la mêlée, par équipes de 3 joueurs. Prix importants.

Lancement du but à 14 h. 30.

ooo

RALLYE MOTOCYCLISTE DE LA FOIRE DE MARSEILLE le Dimanche 17 Septembre 1950

Le Moto-Club de Marseille organise, à l'occasion de la Foire de Marseille, un important Rallye Motocycliste réservé aux amateurs dont un départ sera donné de Sisteron.

Les catégories sont les suivantes: 125 à 250, 251 à 1.000 et sides-cars.

Le trajet du départ de Sisteron passe par Digne, Riez, Brignoles, Aubagne et Marseille. Une moyenne est imposée à chaque catégorie. Le départ sera donné Avenue de la Gare à 5 h 30 Dimanche matin.

A Marseille, une épreuve sur 1000 mètres aura lieu sur le Boulevard Michelet pour départager les ex-æquo.

Pour tous renseignements et engagements, s'adresser à Allègre Maurice, Agence ASTI, 6, Place de la Mairie, à Sisteron, Tél. 205.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

BOULANGERIE DE GARDE. — Lundi 18 Septembre, Boulangerie Reymond Henri, Rue Saunerie.

COURS DE PEINTURE ET DE DESSIN

LOUIS JAVEL

Médaille d'Argent et Or
des Cours Professionnels
de la Bourse du Travail de Marseille

Bourg-Reynaud — SISTERON

LE RALLYE DES 4 CV

Sisteron a connu Dimanche une brillante atmosphère de compétition avec le Rallye des 4 CV. Le temps magnifique et l'organisation impeccable du Comité des Fêtes ont assuré le succès du Rallye.

Dès 11 h. 30, les premières voitures du Rallye arrivaient à Sisteron. La caravane réunit ainsi une quarantaine de voitures. A midi, un repas amical réunit les visiteurs aux Acacias et dans les différents hôtels de la ville.

Le clou de la réunion fut certainement l'épreuve de gymkana qui réunit une trentaine de concurrents rivalisant d'audace et de maîtrise et faisant faire des prouesses à leurs petits bolides. Cette épreuve de rapidité courue sur un circuit jalonné de chicanes et virages sévères, enthousiasma littéralement le public. Le coureur automobile Armand Silvy, de Marseille, enleva brillamment la compétition devant Max Conchy et J.-P. Jourdan, de Marseille, et M. Allègre, de Sisteron, le principal promoteur de cette journée.

L'élection de Miss 4 CV donna lieu à une charmante cérémonie où l'élément féminin fut cette fois à l'honneur. Mlle Colette Godefroy, de Marseille, fut l'heureuse élue et devient Miss 4 CV du Sud-Est devant Mlles Kurtz, Andus et José.

Au micro : M. Max Pecas, metteur en scène.

En intermède, la célèbre vedette de la chanson Darcelys conquit l'auditoire de ses chansons populaires et raconta, avec l'amateur Chêne, quelques savoureuses histoires marseillaises.

Cette fête d'un genre tout particulier fut encore une journée pour Sisteron. La réussite en revient encore au Comité des Fêtes que préside avec clairvoyance et sa bonhommie habituelle M. Paul Michel entouré de MM. Heyriès et Allègre Maurice, le principal organisateur de la manifestation, à la municipalité qui n'a rien refusé pour l'organisation, et à M. Max Conchy, président des 4 CV.

VARIETES - CINEMA

Cette Semaine :
Maurice Chevalier dans
« LE ROI »

CASINO - CINEMA

La Semaine Prochaine : Réouverture
Au programme
LE DIAMANT DE CENT SOUS
avec Suzy Carrier et Jean Tissier.

A VENDRE

DEUX PIANOS D'ETUDE
S'adresser au TOURING - HOTEL.

Dans
« **PARIS-MATCH** »
Ses envoyés spéciaux chez Tito.
La clef du monde est en Europe, par Raymond Cartier.
La Terreur Atomique — que faire quand l'alerte atomique est donnée.
Les 30 inconnues du mariage.

MACHINES A ECRIRE
MAP — MERCEDES — OLYMPIA
portables et de bureau
MACHINES A CALCULER
Librairie LIEUTIER
Tél. 148 — SISTERON — Tél. 148

Pas de Piqûres

Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« Le Sérum Végétal de Vergons »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements sur demande

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

AVIS

M. PAYAN, transports Sisteron-Digne, successeur de Pierre Buès, organise, à l'occasion de la Foire de Marseille, un service de car pour le Dimanche 24 Septembre.

Départ de Sisteron, Café de Provence, à 6 heures.

Se faire inscrire au Café de Provence.

AVIS DE L'ADMINISTRATION DES DOMAINES

Le LUNDI 18 SEPTEMBRE 1950 à 10 heures, au Bureau de l'Enregistrement de SISTERON, il sera procédé à la vente publique d'une Voiture RENAULT Primasport.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'Inspecteur des Domaines à Sisteron.

Le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports communique :

Un stage d'un mois préparant au brevet d'aide-moniteur et d'aide-monitrice aura lieu du 6 Novembre 1950 au 9 Décembre 1950 dans les Centres Régionaux d'Education Physique et Sportive (CREPS), pour les candidats et candidates du département des Basses-Alpes.

Le concours d'entrée à ce stage aura lieu à Digne le 5 Octobre 1950.

Clôture des inscriptions, le 28 Septembre 1950.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, Avenue Paul Martin, Grand Séminaire, Digne (Tél. 415).

DON. — Un généreux anonyme vient de verser à la caisse de secours de la subdivision des Sapeurs-Pompiers de notre ville, la somme de 1.000 francs.

Tous nos remerciements.

République Française

Préfecture des Basses-Alpes
1re Division — 2me Bureau

ARRETE

Le PREFET DES BASSES-ALPES
Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu la pétition présentée par Monsieur Paul FOURNIER, demeurant à MARSEILLE, chemin de Ragusse, à l'effet d'être autorisé à installer une usine de produits chimiques à SISTERON, dans laquelle seront fabriqués des produits tensio-actifs et des alcools de la série grasse, Etablissement rangé dans la première classe des Etablissements dangereux et incommodes ;

Vu les plans de l'établissement projeté et des lieux environnants ;

Vu le dossier de l'enquête de Commodo et Incommodo à laquelle cette demande a été soumise ;

Vu l'avis du Commissaire Enquêteur en date du vingt sept Février mil neuf cent cinquante ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de Sisteron en date du dix neuf Janvier mil neuf cent cinquante ;

Vu l'avis de l'Inspecteur du Travail en date du treize Mars mil neuf cent cinquante ;

Vu l'avis de Monsieur le Directeur Départemental de la Santé en date du quinze Mars mil neuf cent cinquante ;

Vu l'avis de la Commission Sanitaire de la circonscription de SISTERON en date du vingt huit Avril mil neuf cent cinquante ;

Vu l'avis du Conseil Départemental d'Hygiène en date du vingt neuf Août mil neuf cent cinquante ;

Vu l'article 99 de la loi du cinq Avril mil huit cent quatre vingt quatre ;

Vu l'article 2 de la loi du quinze Février mil neuf cent deux ;

Vu la loi du dix neuf Décembre mil neuf cent dix sept ;

Vu les Décrets des dix sept Décembre mil neuf cent dix huit et vingt quatre Décembre mil neuf cent dix neuf, portant nomenclature des établissements dangereux, insalubres ou incommodes ;

Sur les propositions de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE :

Article 1er. — Monsieur Paul FOURNIER, demeurant à MARSEILLE, chemin de Ragusse, est autorisé aux fins de sa demande.

Article 2. — Il devra se conformer aux prescriptions édictées par le livre 2 du code du Travail et les décrets règlementaires pris en exécution du dit livre, dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs et ne faire, en aucun cas, obstacle aux mesures qui pourraient être régulièrement ordonnées dans ce but.

Article 3 — La présente autorisation est accordée sous réserve des droits des tiers.

Article 4 — Dans le cas où l'Etablissement ne serait pas ouvert dans le délai de deux ans, à partir de la date de notification de l'arrêté d'autorisation, ou si son exploitation était interrompue pendant plus de deux années consécutives, Monsieur Paul FOURNIER devrait faire une nouvelle demande d'autorisation.

L'Administration se réserve, en outre, la faculté de prescrire ultérieurement toutes modifications que le fonctionnement ou la transformation de l'usine rendraient nécessaire dans l'intérêt de la salubrité et de la sécurité publique, et ce, sans que le titulaire puisse prétendre de ce chef à aucune indemnité ou à aucun dédommagement quelconque.

Article 5 — Un extrait du présent arrêté énumérant les conditions auxquelles l'autorisation est accordée et faisant connaître qu'une copie du dit arrêté est déposée aux archives de la Mairie de SISTERON et mise à la disposition de tout intéressé, sera affiché à la porte de la Mairie de SISTERON et inséré par les soins du Maire de SISTERON et aux frais de Monsieur Paul FOURNIER, dans un journal d'annonces légales.

Un certificat attestant l'accomplissement de cette double formalité sera transmis sous le présent timbre.

Article 6 — Messieurs le Sous-Préfet de Forcalquier, le Maire de Sisteron, le Directeur Départemental de la Santé et l'Inspecteur du Travail sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Digne, le 6 Septembre 1950

Le Préfet,
Signé : TOMASI.

Pour ampliation,
Le Chef de Division
Signé : Illisible.

Pour Copie conforme,
Sisteron, le 13 Septembre 1950
Le Maire : E. PARET.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON
gérée par Me Charles GOUVAN

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Charles GOUVAN, gérant de l'Etude de Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le vingt trois Août mil neuf cent cinquante, enregistré à SISTERON le trente Août mil neuf cent cinquante, folio 77, case 332

Monsieur Pierre Marcel Marie Joseph BUES, transporteur, demeurant à SISTERON

a vendu à Monsieur Noël PAYAN, transporteur, demeurant à BRAS-D'ASSE (Basses-Alpes)

Le fonds de Commerce de Transport de Voyageurs et petites messageries, exploité à SISTERON sous le nom « SERVICE D'AUTOCAR « SISTERON-DIGNE » BUES ».

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour après la présente publication à SISTERON, en l'étude de Me Guillaume BUES.

L'insertion au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce » a eu lieu.

Pour Deuxième Insertion,
GOUVAN, notaire gérant.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

Pour Peindre soi-même
PEINTURE à l'huile de lin pure
300 FRANCS
la boite de 1 kilo
DROGUERIE
Paul BERNARD
SISTERON

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON
et Bar Moderne, Rue Saunerie.
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

ETAT-CIVIL

du 8 au 15 Septembre 1950

Naissances : Marthe Yvette Marcelle Valentine Galliano, Avenue de la Libération. — Roberte Reine Louisette Bardonnenche, Avenue de la Libération.

REFRIGOR
de la Cie Franco-Suisse
L'Armoire Frigorifique
de Ménage Idéale
Pas de moteur
Pas de compresseur
Pas de bruit
Pas d'entretien
Pas de Panne
Peu de consommation
4 MODELES DISPONIBLES
de 49.500 francs à 120.000 francs
Livraison immédiate
AGENCE :
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101

Les plus grandes marques...
PEUGEOT
MOTOCONFORT
MAGNAT-DEBON
MONET & GOYON
Choisissez votre Vélomoteur chez :
AUTOS-SPORTS
Ch. FERAUD
64, Rue Droite — SISTERON
PROCHAINEMENT
l'Atelier de Réparation et Exposition sera transféré
Avenue de la Libération.

ATELIER DE MENUISERIE
ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON
DE LA QUALITE
DU CHOIX
DES PRIX

TAILLEURS Dame pure laine	8.000
VESTES VAGUES velours et laine très belle qualité	
PANTALONS Gabardine à partir de	2.500
PANTALONS d'été	1.995
COSTUMES Tweed	6.995
VESTES homme fantaisie	

Les Vêtements **PHILIP** habillent chic toute la famille.
UNE VISITE S'IMPOSE

SISTERONNAIS... SISTERONNAISES... VISITEURS AMIS...
Je connais votre cœur !...
En achetant un paquet de Café
COURAGEUX
en vente dans toutes les bonnes épiceries
vous participerez à la beauté de nos Sites
et à la renommée de SISTERON et de la région.

A LA PENSÉE ARTICLES FUNERAIRES
COURONNES PERLES et CERAMIQUE
CHRIST — FLEURS — LIVRES
PUTT Emile
Ne pas confondre... A LA PENSEE
Rue Notre-Dame — La Coste SISTERON

MENAGERES ET CONNAISSEURS
exigez et dégustez l'excellent
Café "HOVA"
Café « HOVA » marque de choix
En vente
dans toutes les bonnes épiceries
Vente en gros
Société Commerciale d'Alimentation.

N'ATTENDEZ PAS L'HIVER
pour faire votre provision de charbon
Economisez de l'argent
en vous adressant dès maintenant
chez
Marceau BLANC
Rue Saunerie — SISTERON

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE
Tout ce qui concerne
l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....
POMPES FUNEBRES
CERCUEILS TOUS GENRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres
PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet
SISTERON

Achetez vos meubles au Spécialiste du Meuble
BOUISSON fabricant 10, Rue Saunerie, SISTERON
Grand Choix en Magasin aux Meilleurs Prix
CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER
Studios — Cuisines — Bureaux — Salons
Literie — Sièges — Tapis — Linos
Poussettes — MEUBLES D'ENFANTS — Landaux
Tous Meubles STYLE et MODERNES sur commande
AVANT TOUT ACHAT... UNE VISITE S'IMPOSE ! !

© VILLE DE SISTERON